

O « mar sahariano » visto por Jules Verne :  
um grão de areia na empresa colonial

*La « mer saharienne » vue par Jules Verne : un  
grain de sable dans l'entreprise coloniale*

---

Laure Lévêque

Doutora em Literatura francesa. Universidade de Toulon, França

laure-leveque@wanadoo.fr

## RÉSUMÉ

Sous couvert de fiction, le dernier roman de Jules Verne, *L'Invasion de la mer* (1905), explore les implications stratégiques et symboliques d'un projet bien réel qui a prétendu, à la fin du XIXe s., transformer le Sahara en mer navigable. Jouant des imaginaires antagonistes de la mer et du désert, il questionne, au-delà de l'hybris d'une civilisation techniciste et marchande qui, comme à Suez, bouleverse l'univers pour s'ouvrir des marchés, les fourvoiements de l'impérialisme, véritable sujet de ce roman qui est le seul où Verne aborde la colonisation française.

**MOTS-CLÉS :** colonisation, impérialisme, mer saharienne, Roudaire (Élie)

## RESUMO

*Sob o pretexto de escrever uma ficção, o último romance de Jules Verne, A Invasão do mar (1905) explora as implicações estratégicas e simbólicas de um projecto real que imaginou, no fim do século XIX, transformar o Sahara em mar navegável. Aproveitando os antagonistas imaginários do mar e do deserto, o escritor, além da hybris duma civilização tecnicista e mercantil que, como Suez, subverte o universo para conseguir mercados, questiona os des-caminhos do imperialismo, verdadeiro sujeito desse romance, o único em que Verne aborda a colonização francesa.*

**PALAVRAS-CHAVE :** colonização, imperialismo, mar sahariano, Roudaire (Élie)

« Allez, Peuples ! Emparez-vous de cette terre. Prenez-la. À qui ? à personne (...) Dieu offre l'Afrique à l'Europe. Prenez-la. (...) non pour le canon, mais pour la charrue ; non pour le sabre, mais pour le commerce ; non pour la bataille, mais pour l'industrie ; non pour la conquête, mais pour la fraternité. Versez votre trop-plein dans cette Afrique, et du même coup résolvez vos questions sociales, changez vos prolétaires en propriétaires. Allez, faites ! faites des routes, faites des ports, faites des villes : croissez, cultivez, colonisez, multipliez ».

Victor Hugo, « Discours sur l'Afrique »<sup>1</sup>.

« Le désert est (...) l'un des visages de la Méditerranée », pose Fernand Braudel, qui va plus loin et ne craint pas de représenter une mer « écrasée par l'immensité désertique » qui « va de la mer Intérieure aux forêts tropicales d'Afrique ». Avant d'avancer : « Le rôle de l'eau méditerranéenne est de border ces terres inhumaines, de les séparer de l'Europe méridionale ». Et d'inviter à regarder une carte dont l'examen fait ressortir les « zones où l'homme a (...) installé ses peuplements denses, occasion de signaler par contraste les vides des pays hauts des péninsules méditerranéennes. Liaisons terrestres et maritimes, dont le lecteur imaginera les quadrillages et les relais dans toutes les directions,

1. Prononcé le 18 mai 1879, lors du banquet commémoratif de l'abolition de l'esclavage.

créant l'espace-mouvement de la Plus Grande Méditerranée » (Braudel, 1990, p. 202).

Or, bonifier ces « terres inhumaines » en rationalisant le réseau des communications, terrestres comme maritimes, et en installant des comptoirs, tel est à peu près l'objet que se propose *L'Invasion de la mer*, 54<sup>e</sup> volet des *Voyages extraordinaires* de Jules Verne et dernier de ses romans à paraître de son vivant, l'année même de sa mort, en 1905<sup>2</sup>.

Des terres dont l'anthropisation, dans le contexte éminemment concurrentiel qui oppose alors les empires coloniaux britanniques et français, n'est plus à mettre au compte de physiocrates mais bien de colons, de colonisateurs qui ne peuvent progresser à l'intérieur des terres que soutenus par des colonnes en armes. Et tel est bien le personnel que campe ce roman situé en Afrique du Nord qui s'attache au sort d'un détachement de soldats français mandaté dans le Bas-Sahara pour sécuriser des travaux d'ingénierie.

En 1880, au moment de refermer son *Histoire de la découverte de la Terre*, Jules Verne faisait entendre des accents conquérants, bien accordés aux certitudes du temps :

« Ce globe conquis par nos pères, au prix de tant de fatigues et de dangers, c'est à nous qu'il appartient de l'utiliser, de le faire valoir (...). À nous, par tous les moyens que le progrès des sciences met à notre disposition d'étudier, de défricher, d'exploiter ! Plus de terrains en jachère, plus de déserts infranchissables (...). Les obstacles que la nature nous oppose, nous les supprimons. Les isthmes de Suez et de Panama nous gênent : nous les coupons. Le Sahara nous empêche de relier l'Algérie au Sénégal : nous y jetons un railway (...). Voilà notre tâche à nous autres contemporains » (Verne, 1880, p. 437).

De prime abord, ses vues sont restées les mêmes un quart de siècle plus tard et *L'Invasion de la mer* paraît ne faire que les vérifier. Plaiderait pour cette lecture le personnage central de de Schaller, nouvelle actualisation de la figure positiviste si chère à Verne de l'ingénieur qui s'entend à exploiter les ressources et à faire reculer les frontières de l'œkoumène. Nouvelle mouture d'une aventure tant de fois jouée, il s'agit cette fois de transformer le Sahara, de mer de sable qu'il est, en mer navigable.

Au-delà des seuls espaces de la fiction, on reconnaît là, loin des fantaisies de l'imagination, les rapports harmoniques que l'œuvre vernienne entretient avec l'époque qu'elle peint, liée qu'elle est « à la conquête de l'empire colonial

2. Dont on est sûr qu'il faut bien l'attribuer à Jules Verne et non à son fils Michel, dont on sait la part qu'il a pu prendre dans la réécriture – voire dans l'écriture – de certaines des œuvres posthumes de son père.

français et à l'exploration du cosmos, à la construction du canal de Suez comme à l'exploration des terres vierges » (Macherey, 1966, p. 183), ce que le titre d'abord retenu par Verne, *La mer Saharienne*, avait le mérite de signifier immédiatement, qui désignait sans équivoque pour les contemporains le référent suivi en l'espèce du projet Roudaire. « Projet Roudaire », puisque c'est sous ce nom qu'est passée à la postérité cette entreprise de bonification et, pour tout dire, de réforme qui, au XIXe siècle, a retenu, de longues décennies durant, monde scientifique et grand public, et ce quand bien même Élie Roudaire, géologue de formation avant d'être officier de la coloniale, ne saurait en revendiquer la paternité. L'idée de cette conversion drastique a fait son chemin à la faveur d'un imaginaire que sollicite la métaphore convenue de la mer de sable, abondamment diffusé par des périodiques de vulgarisation scientifique comme *Le Magasin pittoresque* dont un collaborateur défend dès 1836 que « Le désert est semblable à la mer : la surface en est mouvante et fugitive (...). Le désert appartient à tous comme la mer ; la mer a fait le marin, le désert a fait le nomade ou le bédouin. Mais la mer rapproche les peuples et les unit, le désert les sépare et les confine ; la mer abrège les distances, le désert les augmente ; la mer est le rendez-vous de cent peuples qui s'y prêtent aide et secours, le désert n'est exploité que par des corsaires » (*Magasin pittoresque*, 1836, p. 15). C'est dire que, dès avant que Roudaire ne se fasse le promoteur de la mer saharienne, en 1874<sup>3</sup>, le terrain avait été de longue date préparé à ces spéculations qui intéressent autant les configurations symboliques que des considérations d'essence stratégique, inséparables de l'expansion coloniale française en Afrique du Nord. Terrain dès lors éminemment polarisé, où mer et désert incarnent les deux faces d'un dilemme qui renvoie à l'alternative entre civilisation et barbarie qui, pour beaucoup, traduit une opposition de nature entre colons et indigènes, entre Français et Arabes.

Et ce quand bien même, dès les lendemains de la conquête algérienne, des voix se sont élevées pour décaper ce que ces termes de *civilisation* et de *barbarie* habillaient de fallacieux et déguisaient d'inavouable. À commencer par le rapport sur l'Algérie remis par la commission Decazes dont le verdict inverse dès 1834 les prédications reçues, bien forcé d'enregistrer que « nous avons débordé en barbarie les Barbares que nous venions civiliser » (De la Pinsonnière, 1834, p. 9). Avant, il est vrai, de recommander, comme le fera Tocqueville en 1841<sup>4</sup>, de s'employer à conserver la conquête algérienne au nom d'intérêts stratégiques supérieurs que commande la suprématie en Méditerranée.

Coloniste déclaré, Charles Martins peut, en 1864, arguer de ce que la mer « unit les peuples » pour alléguer que « ce n'est (...) point la mer, c'est le mal

3. Il lance l'idée dans un article très argumenté qui paraît dans *La Revue des deux Mondes* du 15 mai 1874.

4. Qui commence son *Travail sur l'Algérie* par ces mots : « Je ne crois pas que la France puisse sérieusement songer à quitter l'Algérie ».

de mer qui sépare réellement l'Algérie de la France » et allègrement supprimer l'obstacle « qui s'élève entre la vieille France européenne et cette jeune France africaine » qu'il conjoint sous les espèces d'une « France méditerranéenne » dont il voit l'unité – physique, géologique et botanique – se poursuivre jusqu'aux portes du Sahara (Martins, 1864, p. 296), nouvelle frontière où Georges Lavigne reconnaît à son tour, en 1866, le terrain expansionniste de la *Plus Grande France* : « notre frontière au midi, ce n'est plus la mer ; c'est le grand désert ; à l'est, ce ne sont plus les Alpes, mais la Régence de Tunis ; à l'ouest, le Maroc » (Lavigne, 1866, p. 12). Aussi, « Ce n'est plus le Rhin, c'est la Méditerranée que nous devons viser » (Lavigne, 1866, p. 14). Une Méditerranée qui deviendrait ainsi un « lac national », espérance que Jules Verne comblera vingt ans plus tard dans *Robur-le-conquérant*, qui l'établit un « lac français » (Verne, 1886, p. 187). Mais si Verne exauce Lavigne, Lavigne n'hésite pas à marcher sur les brisées du romancier en réclamant l'annexion de la Sardaigne, enlevée à l'Italie pour faire office de pont entre Marseille et Alger ! Et de prendre à témoin ce « magnifique bassin de la Méditerranée » pour lui ouvrir la voie mondialisée des échanges, après le percement du canal de Suez, « quand Lesseps, imitant Hercule<sup>5</sup> qui arracha l'Afrique de l'Europe, aura séparé l'Afrique de l'Asie, et, comme le demi-dieu t'ouvrira l'océan Atlantique, t'ouvrira l'océan Indien » (Lavigne, 1866, p. 15).

Dans une telle optique, « Le Sahara, c'est l'ennemi » (Lavigne, 1869, p. 322), « l'affreuse stérilité du désert, plus puissante que l'homme » venant mettre un frein à l'influence bénéfique, fécondante, de la mer, et poser une insupportable « limite aux projets de l'avarice et aux efforts de l'ambition » (Ledyard et Lucas, 1804, p. 110). À l'heure où de nouveaux appétits qui tiennent au développement du mode de production capitaliste tendent à convertir l'espace en marché, grief est fait au désert de ce qu'il entrave les communications. Le projet de mer saharienne est inséparable de cette conjoncture. En 1869, l'inauguration du canal de Suez, grosse de retombées commerciales, financières et stratégiques considérables, vient à point stimuler les vocations des émules de Lesseps aussi Lavigne sait-il trouver des arguments définitifs, aussi concluants médicalement que géographiquement, pour réclamer le percement de l'isthme de Gabès : le Sahara, « c'est le cancer qui ronge l'Afrique ; puisqu'on ne peut le guérir, il faut le noyer » (Lavigne, 1869, p. 328). Le premier, il songe à creuser un canal dont la faisabilité lui fait d'autant moins question que sa longueur n'excéderait pas une vingtaine de kilomètres, une misère en comparaison des 120 km qui séparent Suez de Port-Saïd.

Mais il s'agit là d'une hypothèse optimistes, contemporaines des débuts du projet, alors que l'on admet encore alors la réalité d'une mer antérieure, qui

5. Dans *Mathias Sandorf*, roman méditerranéen malgré son héros de l'indépendance hongroise, le narrateur évoque « Hercule, un prédécesseur de M. de Lesseps qui aurait ouvert » le passage entre Espagne et Maroc « en brisant d'un coup de massue cette portion du périple méditerranéen », *Mathias Sandorf*. Paris : Hetzel, 1885, p. 387.

ne se serait asséchée qu'avec les temps historiques, ce dont témoigne la croûte de sel typique de la sebkha comme les attestations antiques : si le Maghreb n'avait pas été ceint par les eaux, comment les Anciens l'auraient-ils confondu avec l'île des Hespérides, pays des oranges ? Pourtant, au terme de plusieurs missions de reconnaissance qui concluent à l'altitude négative des seuls chotts algériens, le projet doit être repensé, qui présuppose désormais deux canaux, un premier, long de 227 km, qui mène du seuil de Gabès au chott Rharsa, le second conduisant du chott Rharsa au Melrir sur 80 km<sup>6</sup>. C'est cet état du projet que de Schaller expose au casino de Gabès, après que les analyses géologiques ont infirmé l'existence première d'une mer et réduit la surface inondable à quelque 8.000 km<sup>2</sup> seulement (51).

Pourtant, quand bien même l'envergure de l'opération doit être revue à la baisse, ses promoteurs restent persuadés qu'elle demeure très profitable économiquement, dans la mesure où elle « livrerait passage au commerce et à la navigation de l'Europe » et désenclaverait l'Afrique, entendre l'Afrique française, dont l'unité territoriale serait ainsi réalisée. Sur le plan militaire, la mise en eau présenterait l'avantage de soumettre une zone en rébellion ouverte dont le roman de Jules Verne donne la pleine mesure, en ne cachant rien des innombrables « tentative[s] de soulèvement contre la domination française » (13) qui obligent « Les autorités militaires de l'Algérie et de la Tunisie » à « se tenir constamment sur la défensive » et à prendre des « mesures militaires » (96) pour « refouler sans relâche [l]es tribus » (21) lancées dans des mouvements de guérilla au point de « rendre difficile le maintien de l'influence française sur les longues limites du désert » (21). Idéologiquement, enfin, l'entreprise se cherche une légitimité du côté d'une certaine idée de la civilisation chez des Occidentaux qui se vivent comme ayant succédé à la puissance romaine, chargés de mettre en valeur des territoires retournés à la stérilité avec le passage sous domination ottomane et arabe, mais que la conquête de l'Algérie a rendus à la civilisation, laquelle se doit d'entreprendre sa *reconquista*, en renouant avec le prestigieux passé antique<sup>7</sup>.

Et telle est bien la légitimité dont, succédant à Lavigne qui a prêché dans le désert, Roudaire entend se parer, en se réclamant d'Hérodote, Pomponius Mela, Ptolémée et du pseudo-Scylax pour accréditer sa mer saharienne comme une résurrection du lac Triton<sup>8</sup> où la nef des Argonautes serait venue s'échouer. Caution culturelle censée reverser sa légitimité sur une entreprise donnée comme en tous points favorable à une région qui reviendrait ainsi à l'antique Âge d'or en étant rendus au cycle de l'eau, un climat plus heureux devant nécessairement suivre ces amendements, quand l'eau évaporée s'en irait retomber sur

6. Verne, Jules. *L'Invasion de la mer*. Ebooks libres et gratuits, 2006, p. 165. Toutes les références à ce texte, données ici entre parenthèses, vont à cette édition.

7. Ainsi une mer-canal succéderait au fossé-frontière largement implanté au sud de l'Aurès et à la limite des chotts que, depuis les Antonins, a matérialisé le *fossatum Africae* exploré par le colonel aviateur Jean-Lucien Baradez, *Fossatum Africae*, Arts et Métiers Graphiques, 1949. Ce monumental ouvrage, connu du *Code Théodosien* (VII, 15,1) a été lu par la tradition locale comme une *séguia*, immense canal dont la mise en œuvre était attribuée par la légende à la reine Bent el Khrass qui aurait tenté de dévier les eaux d'un oued. La *séguia* Bent el Khrass aurait fini par s'allonger vers La Mecque, comme le note Pol Troussset, « *Fossatum* », G. Camps (dir), *Encyclopédie berbère*, F 40, p. 2911-2918, qui rappelle la perpétuation de la légende au début du XXe siècle et les fouilles archéologiques de la *séguia*, qui avaient d'abord porté sur 60 km avant que les prospections aériennes ne dévoilent, dans les années 1940, l'ampleur des travaux sur quelque 750 km, dans le sud algérien et jusqu'au passage naturel qui conduit au seuil de Gabès.

8. Pour le chott el Djerid. Les publications se multiplient alors, scientifiques ou grand public, pour identifier les chotts au paysage mythologique et y voir les vestiges asséchés des anciens lacs Triton et Pallas.

les hauteurs de l'Aurès et du Hoggar où prendraient alors source des cours d'eau appelés à féconder quelque 600.000 hectares, formant « une immense oasis » dont les productions seraient immédiatement écoulées par les nouveaux comptoirs établis autour de la mer : il en va de la mission civilisatrice de la France, de cette France de Jules Ferry que l'on aime à voir comme celle des lois progressistes sur l'instruction publique en oubliant trop souvent qu'elle est aussi celle de la conquête coloniale. Une réalité que Jules Verne reconnaît pourtant pour principale en situant le terme de son roman « cent ans après que le drapeau français fut planté sur la kasbah d'Alger » (58). Sachant que les grands travaux orchestrés par l'ingénieur de Shaller, incarnation fictive de Roudaire, sont chiffrés à 5 ans (78) avant que la mer intérieure saharienne ne voie le jour, l'action doit donc être située en 1925.

La chose a son importance dans la mesure où, quand bien même Jules Verne est souvent tenu pour un maître de la science-fiction, on ne connaît guère que trois exemples d'anticipations verniennes :

Son tout premier roman, écrit en 1860, *Paris au XXe siècle*, projection à un siècle dans un Paris totalement déshumanisé, livré aux forces du capital, vision si sombre de l'avenir que Jules Hetzel a refusé le manuscrit, demeuré inédit jusqu'en 1994, préférant assigner au promoteur auteur une ligne éditoriale rivée à un positivisme scientifico-industriel réinterprété en géographie militante dont Verne restera tributaire jusqu'à la mort d'Hetzel, en 1886.

Une nouvelle de 1889, *La Journée d'un journaliste américain en 2889*, prospective à mille ans cette fois, qui offre la sinistre prémonition d'une mondialisation qui se résume à la course au profit et à la suprématie.

Et, donc, *L'Invasion de la mer* que, partant, on peut se croire fondé à rattacher à ce massif contestataire du nouvel ordre mondial que caractérise l'alliance du militarisme et de l'affairisme, invitant à reconsidérer la position de ceux qui ont ramené le roman à l'exaltation de l'aventure coloniale française<sup>9</sup>.

« Verne l'écrivain comme Roudaire l'inventeur réduisent l'indigène à sa portion congrue » avance ainsi Jean-Louis Marçot, à qui l'on doit une forte somme sur la mer saharienne (Marçot, 2003, p. 423)<sup>10</sup>. Une telle affirmation fait d'autant plus problème que l'économie romanesque s'en tient, bien plutôt, à une égalité absolue de traitement entre les deux parties. Égalité numérique, chaque camp comptant 7 personnages individualisés<sup>11</sup>. Égalité de dignité tant les portraits

9. Des positions qui sont celles de Marc Soriano, Herbert R. Lottman, René Létolle et Hocine Bendjoudi.

10. Marçot reviendra d'ailleurs contradictoirement sur cette question dans « Jules Verne, la géographie militante et le Maghreb ». Dans : Marzouki, Issam et Picot Jean-Pierre (éds.), *Jules Verne, l'Afrique et la Méditerranée*. Paris-Tunis, Maisonneuve et Larose et Sud Éditions, 2005, p. 114.

11. Bien avant que Kamel Daoud ne le souligne pour demander des comptes à Camus de son silence sur l'Arabe dans *L'Étranger*, Jules Verne mesure l'importance de la nomination de l'Autre : « Le mot Arabe y est cité vingt-cinq fois et pas un seul prénom, pas une seule fois », Daoud, Kamel. *Meursault, contre enquête*. Arles : Actes Sud, 2013, p. 131. Et, p. 62 : « Mon frère aurait pu être célèbre si ton auteur avait seulement daigné lui attribuer un prénom, Hmedou Kaddour ou Hammou, juste un prénom, bon sang ! ».

des chefs des deux factions, Hadjar et Hardigan, s'éprouvent en miroir l'un de l'autre<sup>12</sup>, ce que vient aussi signifier la symétrie de leur parcours narratif, l'évasion première de Hadjar, qui se soustrait au procès que les Français veulent lui intenter en s'enfonçant dans le désert protecteur, ouvrant sur celle d'Hardigan et des siens, à la fin.

C'est dire que, loin du roman à thèse, l'énonciation met en œuvre une balance des points de vue assez largement étrangère au roman contemporain, dès qu'il évoque la question coloniale. L'image des Touaregs<sup>13</sup> – dont Jules Verne remonte hardiment l'aire de circulation vers le Nord<sup>14</sup>, au motif que la sécurisation des grands travaux passe par des déplacements de population<sup>15</sup> – n'implique pas la moindre dépréciation. Mieux, la réputation d'hommes libres que leur a faite Henri Duveyrier leur vaut de supplanter les Arabes comme antagonistes des Français, rempart de la cause indigène. Au reste, les Arabes eux-mêmes sont largement exemptés du traitement dévalorisant que leur applique encore un Camus et, sur les 55 occurrences du terme « arabe » que compte le texte, aucune ne peut être considérée comme dépréciative, si ce n'est celles qu'il faut imputer au maréchal des logis Nicol, le seul à parler aussi d'« Arbicos » (152, 155, 158, 159, 182), traduction lexicale de la violence des rapports coloniaux. Reste que ces hommes libres sont mieux à même que les vrais autochtones de défendre leurs intérêts, ce qu'ils s'emploient à faire en brutalisant les « ouvriers arabes » employés sur les chantiers<sup>16</sup> (63) puisque, « à un prix peu élevé, la Compagnie Franco-étrangère avait pu embaucher des Arabes autant qu'il avait été nécessaire » (77) et que « Seules, les tribus touareg et quelques autres nomades qui fréquentaient les abords des sebkha, avaient refusé de prendre part au percement du canal » (77), ce qui les instaure parangon de la résistance.

Là encore, Jules Verne n'hésite pas à s'émanciper des annales de l'histoire factuelle comme, défaits au combat de Tit (1902), les Touaregs Kel-Ahaggar viennent bien plutôt, en 1904-1905, de faire leur soumission aux autorités coloniales françaises. Mais il importe avant tout que ces « chevaliers des temps modernes », unanimement héroïsés, demeurent la tête de pont de la résistance, au-dessus de toute manœuvre de récupération<sup>17</sup> venant d'autorités françaises qui prétendent dans le roman en faire des « gendarmes du désert » (20).

Au total, le roman sacrifie à un droit d'inventaire qui porte d'autant plus que ces questions divisent profondément la colonne française elle-même. Au crédo positiviste de l'ingénieur de Schaller<sup>18</sup> qui se fait fort de bonifier le climat de l'Algérie et de la Tunisie, de développer les voies commerciales et, en per-

12. En particulier, ils ont en partage deux prédictions : l'audace et l'intelligence (35 pour Hadjar, 64 pour Hardigan).

13. Voir Pandolfi Paul, « Imaginaire colonial et littérature, Jules Verne chez les Touaregs », *Passés composés*, n° 5, Automne 2002 et « L'imagerie touarègue entre littérature savante et littérature populaire », *L'Année du Maghreb*, VII, 2011, p. 103-113 et Seillan Jean-Marie. *Aux sources du roman colonial. L'Afrique à la fin du XIXe siècle*. Paris : Karthala, 2014 [2006], p. 345-356.

14. Encore qu'ils puissent bien monter jusque dans le Sud Tunisien pour les besoins du trafic caravanier.

15. C'est après l'abandon premier des travaux de la mer intérieure qu'on les a amenés à venir se cantonner dans les oasis autour des chotts, à l'Est du Sahara (20), au Sud de la Tunisie et de la Tripolitaine (26).

16. Face à cette insécurité permanente, il faudra en appeler aux troupes algériennes. À la reprise des travaux, les ouvriers seront à nouveau attaqués par des Berbères qui saccagent le chantier et incendient l'oasis (140), forçant le chef Pointar et son personnel à fuir.

17. Jean-Louis Marçot rapporte ainsi qu'en décembre 1862, les chefs touareg ont signé une convention commerciale avec la France, déchaînant une explosion lyrique : « nous possédons au sud de l'Algérie la tête de la seule route qui mène au cœur du Soudan », « nous aurons des Indes africaines. Nous ferons enfin de l'argent avec une colonie et non une colonie avec de l'argent », cité dans *Une Mer au Sahara*, *op. cit.*, p. 161 Ce qui laisse à penser à la puissance coloniale que, si les indigènes demeurent majoritairement hostiles à leur présence, les Touareg, pour des raisons pragmatiques, pourraient la favoriser.

18. Tout entier dans cette pétition de principe : « Je ne suis pas de ceux qui se défient de l'avenir, mais de ceux qui comptent sur lui ! » (165).

mettant aux troupes de prendre pied au Sud de Biskra, de conforter la présence française dans une zone stratégique (52) répond le catalogue des dégâts collatéraux induits, qui pointe la pauvreté des indemnités offertes pour parer aux expropriations, la disparition des oasis (62-63), la mort du commerce caravanier... Les militaires français, suivis par le narrateur, sont les premiers à célébrer dans la datte un vrai fruit de paradis, comme s'ils partageaient l'hostilité des populations spoliées : « On comprendra dès lors que les populations de ces oasis aient éprouvé de réelles craintes » (88).

L'expertise est contradictoire et l'arbitrage équilibré : « Ces appréhensions étaient-elles justifiées ? Les avis, on le sait, se partageaient à cet égard. Mais, le certain, c'est que les indigènes de la basse Algérie et de la basse Tunisie protestaient et s'indignaient contre l'exécution de la mer Saharienne, à la pensée des irréparables dommages que devait causer le projet Roudaire » (88). À charge, la narration donne voix au scepticisme manifesté par un délégué italien lors de la discussion du projet au Congrès international des sciences géographiques d'août 1871 – *quid* « des centaines de tribus qui en étoufferaient » ? – et s'appuie sur les objections présentées par Ernest Cosson en 1884, lors du 13<sup>e</sup> Congrès pour l'avancement des sciences, où il défend l'urgence de renoncer à un projet qui prévoit de rayer de la carte 8 oasis, soit plus de 800.000 dattiers. « Singulière manière d'assainir un pays (...) que d'en submerger les parties les plus appropriées à la culture et d'y compromettre, là où on ne les détruit pas, les oasis, cette véritable source de richesses » se gausse Cosson (Cosson, 1885, p. 9), préparant le terrain pour le narrateur vernien qui répertorie les espèces condamnées alors qu'elles sont à l'origine de l'opulence de la région : figuiers, manadiers, orangers, dattiers, vigne, orge. Dans l'œil du cyclone, Tozeur, forte de 1.000 ha de terres cultivées, se signale par son poids dans l'économie de ces pays<sup>19</sup> : « le sol de l'oasis est d'une fertilité merveilleuse » (91), les jardins, fertilisés par « les eaux vivifiantes » de « l'oued Berkouk » (91), produisent à foison, les dattes s'exportent « par millions de kilogrammes » (89)<sup>20</sup>. Roudaire peut bien promettre de métamorphoser ces contrées un jardin d'Eden, toute la narration en dénonce l'imposture, dans la mesure où il n'est rien à transformer qui n'existe déjà : « Et n'y a-t-il pas de quoi provoquer l'admiration, à voir un haut palmier abriter un olivier de taille moyenne, qui abrite un figuier, qui abrite un grenadier, sous lequel serpente la vigne, dont les sarments se glissent entre les rangs de blé, de légumes et de plantes potagères ?.. » (92).

Il y a de quoi, comme Hardigan, qui commande à la colonne française, se demander si le territoire « gagnera au change » (75) et ferrailler avec de Schaller : « qui sait si les vieux et fidèles admirateurs de la nature n'auront pas lieu

19. Tozeur se signale aussi par sa vitalité en matière de diffusion de l'instruction, qui ne compte pas moins de 18 écoles et 11 écoles religieuses.

20. L'industrie textile (burnous, tapis, couvertures) y est aussi florissante, source d'un excédent commercial conséquent.

de regretter ces transformations que le genre humain lui impose !... » (76).

« Décidément, déclara en souriant l'officier, les ingénieurs modernes ne respectent plus rien ! Si on les laissait faire, ils combleraient les mers avec les montagnes et notre globe ne serait qu'une boule lisse et polie comme un œuf d'autruche, convenablement disposée pour l'établissement de chemins de fer ! » (76).

Au reste, prenant en marche le train du progrès, c'est bien un projet de transsaharien, arrimé à celui de la mer, que de Schaller est venu faire valoir au casino de Gabès, devant un public d'administrateurs et de fonctionnaires, français et indigènes.

Mais que les nomades harcèlent ses troupes et malmènent son autorité et l'humaniste Hardigan n'est pas long à se rallier aux positions de de Schaller, pressé désormais que la mer monte, preuve, s'il en fallait, de la pertinence des analyses d'Albert Memmi, pour qui il ne saurait exister de « colonisateur de bonne volonté » (Memmi, 1957, p. 54), la cause des colonisés ne pouvant être défendue que par les colonisés eux-mêmes. Ils s'y emploient en marchant en masse droit au chott Melrir, préféré au Rharsa parce que, moins facile à défendre, les dommages, humains et économiques, doivent y être supérieurs, en cas d'attaque. Venues se rendre compte de la reprise des travaux sur le second canal, les sentinelles touareg devinent en de Schaller « quelque ingénieur de leur compagnie maudite » (123) et se frottent d'avance les mains devant la réaction des Français « lorsqu'ils verront » « qu'elle ne se fera pas, leur mer Saharienne » (123). Dans son désaveu du projet Roudaire, Cosson avançait : « les Arabes du Sahara » « ne verront là qu'une seule chose, c'est que les Français veulent les priver de leur Sahara » (COSSON, 1884, p. 10, n. 2). *Leur Sahara vs. leur mer*, la référence pronomiale, hors de toute inclusion, dit toute la prédation que recèle l'échange inégal de ce programme « ressources contre civilisation ».

Cette extériorité vaut sécession et porte condamnation de la politique assimilationniste que prône un Warnier, grosse de violence et d'aliénation<sup>21</sup>, qui trouve des résonances directes dans l'affairisme de Schaller, habile à cumuler les mandats, à la fois ingénieur en chef des travaux et agent de la Société de la mer saharienne qui se pique d'œuvrer « pour le bien de la Tunisie et (...) pour la prospérité algérienne » (55). Que Lesseps qui, « un des premiers, avait pris l'affaire à cœur jusqu'au moment où il en fut détourné par le percement de l'isthme de Panama » (54), lui apporte son patronage répand un parfum de scandale auquel ajoute encore le « bon accueil aux actions et obligations émises par la nouvelle société » (59).

De fait, si Lesseps, venu vendre la bonne affaire et seconder de Schaller,

21. Prêchant la rébellion, les Touareg « s'efforcent d'endoctriner les tribus sédentaires, en leur faisant envisager un avenir de ruine par l'abandon du genre de vie de leurs ancêtres » (93). « De quel droit, prêchent les marabouts, ces étrangers veulent-ils changer en mer nos oasis et nos plaines (...) La Méditerranée n'est-elle pas assez vaste pour qu'ils tentent d'y ajouter l'étendue de nos chotts ? (...) Il faut avoir anéanti ces étrangers avant qu'ils aient noyé le pays qui nous appartient, le pays de nos ancêtres, par l'invasion de la mer ! » (63).

est ovationné (49-50), c'est devant le public acquis – et choisi – du casino, reste que, dans l'économie du roman, sa figure est loin d'être pleinement positive, comme il ressortait déjà de *Sans dessus dessous* (1888)<sup>22</sup> et comme l'atteste aussi son association avec Roudaire au sein d'une Société d'études de la mer intérieure que Lesseps reconvertira, à la mort de Roudaire, en exploitation agricole intensive, autour de Gabès, entreprise privée dont la Société de la mer saharienne du roman est la copie conforme.

C'est d'ailleurs loin, au sein d'un massif romanesque vernien où les jeux intratextuels ménagent des échos et orchestrent des effets de sens, d'être la seule réminiscence venue de *Sans dessus dessous* quand de Schaller, « homme-chiffre », « homme-algèbre » (60) offre un sosie plus que crédible de Maston, homme de paille d'un trust qui, après avoir fait main basse sur la calotte glaciaire, prétend modifier le climat pour optimiser l'exploitation des ressources, au mépris des dégâts collatéraux qui, en modifiant l'axe de rotation de la Terre à coup de canon, englutirait la moitié de la planète. Les ressorts sont similaires : ingénieurs fanatisés, réformes cosmologiques, mainmise des trusts et spoliation des indigènes au nom du capital. Et si le narrateur invoque les grands principes éthiques pour soutenir les droits des indigènes sur ces terres arctiques mises en adjudication, force lui est d'en revenir au principe de réalité : « comment ces pauvres gens auraient-ils payé ? En coquillages, en dents de morses ou en huile de phoque ? Pourtant, il leur appartenait un peu, par droit de premier occupant, ce domaine qui allait être mis en adjudication ! Mais des Esquimaux, des Tchouktchis, des Samoyèdes !... On ne les consulta même pas. Ainsi va le monde ! » (Verne, 2002, p.26-27).

Et s'il continue à aller son train, ce monde à l'envers que *Sans dessus dessous* expose et démasque, mais échoue à faire voler en éclats, c'est qu'une erreur de calcul a dérouté la course du boulet, sans que l'on puisse pour autant méconnaître que, plus que d'un mécompte arithmétique, le véritable faux-calcul procède d'une faute dans la visée :

« Ah ! s'il n'y avait eu à disparaître sous les nouvelles mers que des Samoyèdes ou des Lapons de Sibérie, des Fuégiens, des Patagons, des Tartares même, des Chinois, des Japonais ou quelques Argentins, peut-être les États civilisés auraient-ils accepté ce sacrifice ? mais trop de Puissances avaient leur part de catastrophe pour ne pas protester » (Verne, 2002, p. 163).

En matière de géopolitique, la leçon est formelle : ce sont les puissances qui fixent les termes des relations internationales où les impératifs éthiques sont soumis à la soif de rentabilité. Au demeurant, si le projet de mer saharienne est

22. « Qu'un Lesseps propose quelque jour de creuser un canal à grande section à travers l'Europe et l'Asie, depuis les rives de l'Atlantique jusqu'aux terres de la Chine, – qu'un puisatier de génie offre de forer la terre pour atteindre les couches de silicate qui s'y trouvent à l'état fluide, au-dessus de la fonte en fusion, afin de puiser au foyer même du feu central, – qu'un entrepreneur électricien veuille réunir les courants disséminés à la surface du globe pour en former une inépuisable source de chaleur et de lumière, – qu'un hardi ingénieur ait l'idée d'emmagasiner dans de vastes récepteurs l'excès des températures estivales pour la restituer pendant l'hiver aux zones éprouvées par le froid ; – qu'un hydraulicien hors ligne essaie d'utiliser la force vive des marées pour produire à volonté de la chaleur ou du travail – que des sociétés anonymes ou en commandite se fondent pour mener à bonne fin cent projets de cette sorte ! – ce sont les Américains que l'on trouvera en tête des souscripteurs, et des rivières de dollars se précipiteront dans les caisses sociales comme les grands fleuves du Nord-Amérique vont s'absorber au sein des Océans », Verne, Jules. *Sans dessus dessous*. Paris : Magnard, 2002, p. 7.

finalement resté lettre morte, c'est que les perspectives de rapport demeuraient par trop aléatoires au regard des investissements à engager. Dès 1889, avec *Sans dessus dessous*, démonstration est faite de ce que l'échange inégal procède des rapports de type capitaliste, rapports d'exploitation, tant écologique qu'humaine, qui atteignent à la dénaturation.

Les premières spéculations sur la mer saharienne jouaient, en invoquant le précédent du lac Triton, sur des fantasmes de *restitutio*, de retour au *statu quo ante*, et, partant, défendaient l'hypothèse d'une renaturation. Une légitimité originelle dont de Schaller croit désormais pouvoir se passer quand, dédaignant de seconder la nature, il assume son statut de démiurge, avec toutes les implications que cela suppose en termes d'hybris. Car, si la fin du roman, pouvoirs de la fiction, finit par ouvrir les vannes à l'imaginaire et accomplir cette transfiguration vainement rêvée par Roudaire, cette réalisation ne doit pas être comptée comme une performance des Français qui, en vrais apprentis sorciers, manquent de finir engloutis par les flots de cette mer qu'ils ont déchaînés. Réfugiés sur un tell, nouveau mont Ararat, comme Noé, mais à rebours, ils assistent interdits à la fuite éperdue de la faune affolée : la nature a repris ses droits et la mer n'a été formée que consécutivement à un tremblement de terre qui déclenche un nouveau déluge, punitif. Certes, les chevaliers du désert, ces farouches Touareg, périssent noyés, mais, loin du roman colonial – et, plus encore, du roman colonialiste<sup>23</sup> –, ils ne sont pas seuls et ce *deus ex machina* pose, au final, plus de questions qu'il n'en règle quand l'image du déluge, omniprésente depuis *Sans dessus dessous*, commande le motif de la fin du monde ou, à tout le moins, de la fin d'un monde, qu'interroge ce roman dialogique dont l'intérêt est moins narratif que discursif, conséquence d'un positivisme qui est tout sauf un humanisme et de l'hybris de l'homme blanc. Si, dans cet ultime roman qui est aussi le seul où Jules Verne traite des modalités françaises du colonialisme, seuls les indigènes en pâtissent, il n'est pas sûr qu'il faille se féliciter de ce que le premier vaisseau à voguer sur cette nouvelle mer soit un aviso, un navire de guerre, ni que le dernier mot reste à la finance quand de Schaller se permet : « un conseil d'ami : prenez plutôt des actions de la mer Saharienne » (236). Publié cinq ans plus tard à titre posthume, *L'éternel Adam*<sup>24</sup> achèvera le tableau et, cette fois, le cataclysme qu'on ne fait encore ici qu'entrevoir<sup>25</sup> aura eu raison de toute civilisation, engloutie sous un nouveau Déluge, dernier avatar de la dialectique de la mer et du désert qui donne la victoire aux *eaux glacées du calcul égoïste* qui règnent en maître sur une Terre désertée, nue et désolée, où le désert, même submergé, demeure la métaphore la plus aboutie de l'endurcissement humain.

23. Telle est, en effet, la vulgate qui s'est imposée, jusqu'à la mise au point de Picot Jean-Pierre. *Le Testament de Gabès. L'Invasion de la mer (1905), ultime roman de Jules Verne*. Bordeaux-Tunis : Presses Universitaires de Bordeaux / Sud Éditions, 2004.

24. Roman posthume paru en 1910.

25. Quand plane « l'idée d'un danger ambiant mais invisible ; le sentiment d'une menace indéfinie, quelque chose de comparable à la vague angoisse qui précède tous les cataclysmes » (56).

## Références Bibliographie

---

- Baradez, Jean-Lucien. *Fossatum Africae*. Paris : Arts et Métiers Graphiques, 1949.
- Braudel, Fernand. *La Méditerranée et le monde méditerranéen à l'époque de Philippe II*, 1 : *La Part du milieu*. Paris : Armand Colin, 1990 [1949], p. 202.
- Cosson, Ernest., *Sur le projet de création en Algérie et en Tunisie d'une mer dite intérieure*, extrait du compte-rendu de la 13<sup>e</sup> session de l'Association Française pour l'Avancement des Sciences tenue à Blois en 1884. Paris : Au Secrétariat de l'Association, 1885 [séance du 10 septembre 1884], p. 9.
- Daoud, Kamel. *Meursault, contre enquête*. Arles : Actes Sud, 2013, p. 131.
- Lavigne, Georges. *L'Annexion de la Sardaigne*. Paris : Lechevalier, 1866, p. 12.
- Lavigne, Georges. *Le percement de Gabès*. *Revue moderne*, XII<sup>e</sup> année, Seconde période, Tome 55, 10 novembre 1869, p. 322.
- Ledyard, John et Lucas, Simon. *Voyages de MM. Lédyard et Lucas en Afrique, entrepris et publiés par ordre de la société anglaise d'Afrique*. Paris : Xhrouet & Déterville, An XII [1804], p. 110.

- Létolle, René et Bendjoudi, Hocine. *Histoire d'une mer au Sahara. Utopies et politiques*. Paris : L'Harmattan, 1997, p. 14.
- Lottman, Herbert R. *Jules Verne*. Paris : Flammarion, 1998, p. 365.
- Macherey, Pierre. Jules Verne ou le récit en défaut. Dans : *Pour une théorie de la production littéraire*. Paris : Maspero, 1966, p. 183.
- Marçot, Jean-Louis. *Une mer au Sahara. Mirages de la colonisation, Algérie et Tunisie (1869-1887)*. Paris : La Différence, 2003, p. 423.
- Marçot, Jean-Louis. Jules Verne, la géographie militante et le Maghreb. Dans : Marzouki, Issam et Picot, Jean-Pierre (éds.). *Jules Verne, l'Afrique et la Méditerranée*. Paris-Tunis : Maisonneuve et Larose et Sud Éditions, 2005, p. 114.
- Martins, Charles. Le Sahara, souvenirs d'un voyage d'hiver. *Revue des Deux Mondes*, deuxième période, Tome 52, 1864, p. 296.
- Memmi, Albert. *Portrait du colonisé précédé de Portrait du colonisateur*. Paris : Buchet/Chastel, 1957.
- Pandolfi, Paul. Imaginaire colonial et littérature, Jules Verne chez les Touaregs. *Passés composés*, n° 5, Automne 2002.
- Pandolfi, Paul. L'imagerie touarègue entre littérature savante et littérature populaire. *L'Année du Maghreb*, VII, 2011, p. 103-113.
- Picot, Jean-Pierre. *Le Testament de Gabès. L'Invasion de la mer (1905), ultime roman de Jules Verne*. Bordeaux-Tunis : Presses Universitaires de Bordeaux / Sud Éditions, 2004.
- Pinsonnière (de la), Alexis. *Colonisation de l'ex-Régence d'Alger. Documents officiels déposés sur le Bureau de la Chambre des Députés*. Paris : Michaud & Delaunay, 1834, p. 9.
- Seillan, Jean-Marie. *Aux sources du roman colonial. L'Afrique à la fin du XIXe siècle*. Paris : Karthala, 2014 [2006], p. 345-356.
- Soriano, Marc. *Jules Verne*. Paris : Julliard, 1978, p. 279.
- Verne, Jules. *Histoire générale des grands voyages et des grands voyageurs, Les Voyageurs du XIXe siècle*. Paris : Hetzel, 1880, p. 437.
- Verne, Jules. *Mathias Sandorf*. Paris : Hetzel, 1885, p. 387.
- Verne, Jules. *Robur-le-conquérant*. Paris : Hetzel, 1886, p. 187.
- Verne, Jules. *Sans dessus dessous*. Paris, Magnard, 2002 [1889].
- Verne, Jules. *L'Invasion de la mer*, Ebooks libres et gratuits, 2006 [1905].
- Le vol chez les Arabes bédouins. *Le Magasin pittoresque*, première livraison, 1836, p. 15.